

## L'application NOMAD Car est en ligne !



L'application NOMAD Car de la Région Normandie accompagne les usagers au quotidien et informe en temps réel de toute l'actualité transports (conditions de circulation, offres promotionnelles, événements...). En sélectionnant le secteur où se trouve l'établissement scolaire de l'élève, les familles et les AO2 seront informées instantanément dès la diffusion d'un message concernant leur circuit scolaire.



*Flashez ce code pour télécharger l'application ou cliquez sur les boutons de téléchargements Google Play et Apple Store.*

# INSCRIPTION TRANSPORTS RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

## Pour les familles habitant dans le 27, 61,76 et 14 :

1/inscription dématérialisée sur le site [nomad.normandie.fr](http://nomad.normandie.fr)

- ouverture le 16 juin 2020
- concernant les modalités d'inscriptions, une FAQ sera disponible à partir du 18 juin.

## 2/tarifification

Suite au confinement lié à la crise sanitaire, la Région n'appliquera pas la hausse tarifaire programmée en juin sur l'abonnement scolaire 2020 et qui devait harmoniser la grille tarifaire en Normandie.

Les tarifs 2019 sont maintenus :

*demi-pensionnaires (car ou train)*

*110€ dans le Calvados, l'Eure, la Manche et l'Orne*

*120€ en Seine-Maritime*

*internes (car), primaires*

*55€ dans le Calvados, l'Eure, la Manche et l'Orne*

*60€ en Seine-Maritime*

*20€ pour les primaires du Calvados*

### **3/ Carte de transport**

- envoi à domicile à compter de la mi-août 2020 pour les cartes.
- Duplicata : 10€

Avec toujours :

-demi-tarif pour les foyers dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 500€/mois

-participation du fonds de soutien régional pour les lycéens les plus en difficulté

-paiement en 4 fois sans frais en ligne (la mise en paiement ne se fera pas au moment de l'inscription. Un mail vous sera envoyé ultérieurement)

-majoration de 20€ pour tout dossier enregistré après le 1er août sans justification.

### **Pour les familles habitant en région Centre (28) :**

1/ Inscription par document papier fourni dès réception dans notre établissement et à votre demande.

Ils seront à nous remettre signés (et accompagnés du règlement) et seront envoyés par nos soins à la Région Normandie (pour éviter tout égarement dans les services en cette période de crise sanitaire).

2/ tarification

300€ en chèque à l'ordre de la région Normandie.

### **3/ Carte de transport**

- envoi à domicile à compter de la mi-août 2020 pour les cartes.
- Duplicata : 10€